

L'ÉCOLOGIE ENTRE NATURE, SCIENCE & SOCIÉTÉ

BERNARD FELTZ¹

Les préoccupations écologiques modifient à la fois nos rapports à la nature, à la science & à la politique. Tentative de synthèse.

De discipline scientifique, l'écologie est devenue la base de divers programmes politiques et renvoie même à toute une nébuleuse de préoccupations qui touchent la vie quotidienne. Fondamentalement, on y trouve l'idée d'un respect de la nature que la science occidentale tendrait à négliger. Je voudrais tenter une explication de diverses dimensions des préoccupations écologiques. Elles concernent à la fois un nouveau rapport à la nature - le respect de la nature est central mais se révèle complexe -, un nouveau rapport à la science - notamment via une modification du rapport au progrès -, un nouveau rapport au politique - les questions écologiques modifient à la fois les dimensions géographiques & les dimensions temporelles de la cité.

1. UN NOUVEAU RAPPORT A LA NATURE

Le «*respect de la nature*» apparaît certainement comme une redécouverte fondamentale de l'écologie. Redécouverte, car il faut d'emblée souligner le fait que, pour la science occidentale, la nature n'est pas à respecter. La nature est un ensemble de projets à maîtriser. La science vise à une maîtrise intégrale de la nature, inerte ou vivante, pour la mettre au service de l'être humain. En toute rigueur, dans une *perspective cartésienne* que l'on pourrait qualifier de conception moderne «*précritique*», seul l'être humain est digne de respect, parce qu'il participe au monde des personnes, la nature participe au monde des choses & n'appelle par conséquent aucun respect.

L'écologie scientifique modifie profondément ce rapport à la nature en un double sens. D'une part, le concept d'écosystème vise l'ensemble des interactions entre les diverses espèces & avec le milieu physique. Le concept d'écosystème explicite par conséquent les relations de dépendance entre les diverses espèces vivantes, & en particulier les dépendances de l'espèce humaine par rapport au reste du vivant. L'écologie induit donc une image de l'espèce humaine comme espèce parmi d'autres, bien plus, espèce dépendante des autres espèces. Contrairement à ce défend Descartes, l'être humain n'est pas simplement un être de culture, supérieur à la nature, il est également un être de nature, profondément dépendant de ses relations avec les autres espèces.

D'autre part, un des apports importants de l'écologie scientifique a été d'établir le caractère fini des stocks en amont comme en aval des activités humaines. Que ce soient les réserves d'énergie fossile, pétrole, charbon, gaz, que ce soient les capacités de production alimentaire de la terre, les possibilités de notre planète sont énormes mais limitées &, à terme, il nous faut prendre en compte ces limites dans l'organisation de nos sociétés. De même, en aval de l'activité humaine, les fleuves, les mers, l'atmosphère ne peuvent être considérés comme des stocks infinis. En effet, l'activité humaine modifie la qualité de l'eau, y compris des océans, modifie la qualité de l'atmosphère, au point

¹ Revue Louvain - n° 141, septembre 2003 - Dossier « L'Enjeu écologique »

d'avoir un impact sur le climat, modifie le rapport aux autres espèces, au point d'induire une crise majeure au sein de la biodiversité.

L'écologie scientifique induit par conséquent un autre rapport à l'environnement. La nature doit être respectée. Respecter la nature, pour l'écologie scientifique, c'est prendre en compte les contraintes écologiques, analyser l'impact d'une activité économique sur l'environnement & promouvoir un mode de fonctionnement «durable», c'est-à-dire compatible avec les contraintes environnementales. Dans cette conception écologique scientifique du rapport à la nature, l'être humain reste fondamentalement dans le rapport fonctionnel d'utilisation de la nature, même si, à la différence du rapport cartésien, il prend en compte la finitude liée au concept d'écosystème.

Un Patrimoine

Un troisième rapport à la nature intègre, de manière décisive, les dimensions *esthétiques & symboliques* de la nature. L'envol du groupe d'oiseau, la majesté d'un arbre multiséculaire, la profusion de la forêt équatoriale ou tempérée, la force des embruns de la mer, la grandeur d'un paysage de montagne... ces émotions liées à des expériences partagées nourrissent le respect de la nature. La nature est à respecter, non seulement parce que nous en dépendons, mais également pour elle-même, pour la beauté qu'elle propose dans sa manière de s'offrir à nous.

Au-delà du rapport strictement fonctionnel, la prise en compte de la dimension esthétique ouvre à un nouveau rapport au monde, à une nouvelle manière de respecter. C'est ce que vise le concept de «patrimoine». Considérer certains sites naturels comme faisant partie du patrimoine mondial, au même titre que diverses réalisations humaines, montre bien cette importance d'un respect qui prend en compte cette valeur «intrinsèque» de la nature. Ceci dit, dans ce nouveau rapport, l'être humain reste bien à l'origine de l'attitude de respect. C'est l'être humain, en fonction de ses émotions & du système de valeur qu'il établit, qui décide de respecter la nature, de rendre certains sites particulièrement protégés. On reste donc dans le cadre d'une éthique à la fois anthropocentrique & anthropogénique : l'être humain est à la fois la valeur centrale & l'auteur de l'éthique.

Cette dernière présupposition est remise en cause par les tenants d'une quatrième conception du rapport à la nature, la *Deep Ecology*. Pour la *Deep Ecology*, la valeur de référence qui s'impose aux hommes, c'est la nature, & en particulier l'Ecosystème Terre, considéré par certains comme organisme unique. Dans ce contexte, l'espèce humaine est une espèce comme les autres, voire une espèce qui se développe dangereusement au détriment des autres espèces. La *Deep Ecology* refuse donc de donner un statut de privilégié à l'être humain dans la nature : le spécisme est une forme de racisme qui porte sur les autres espèces. Dans ce contexte, il s'agit par conséquent de promouvoir une attitude de respect de la nature qui voit en toute intervention de l'humain une interférence néfaste, un artifice. Respecter la nature, c'est ne pas la toucher & cette attitude s'impose à l'humain puisque l'écosystème Terre est l'unité de référence. La *Deep Ecology* refuse donc à la fois l'anthropocentrisme, une éthique centrée sur l'être humain, mais également l'anthropogénisme, le fait que l'être humain se donne à lui-même une éthique; l'éthique lui est imposée par la nature.

Devant un tel éventail de rapports à la nature, rencontrés variablement selon diverses appartenances sociales, on comprend que les questions liées à l'écologie soulèvent des débats qui débouchent difficilement sur une position de consensus.

On peut considérer que la prise en considération des dimensions symboliques & esthétiques répond le mieux à une prise au sérieux de la question écologique dans ses multiples dimensions, tout en préservant la position centrale de l'être humain dans l'approche éthique.

2. UN NOUVEAU RAPPORT A LA SCIENCE

Alors même que la démarche écologique participe de la méthodologie scientifique, il est important de constater qu'elle induit paradoxalement un autre rapport à la science elle-même. En effet, les analyses écologiques, qu'elles portent sur le climat, la biodiversité, la qualité des eaux souterraines, la qualité de l'alimentation, montrent que toute nouveauté technologique n'est pas nécessairement favorable à un mieux être pour l'homme. Depuis les 18^{ème} & 19^{ème} siècles, l'idéologie du progrès par la science induit l'image d'une corrélation immédiate entre innovation technologique & développement sociétal. Toute nouveauté technique contribue au progrès & au bien-être de l'humanité.

Les analyses écologiques mettent en évidence les effets non prévus de diverses innovations technologiques. Que ce soient les impacts des CFC sur la couche d'ozone, que ce soient les phénomènes d'eutrophisation liés à un surplus de matières organiques dans les fleuves, que ce soient les pollutions des nappes phréatiques liées aux excès de d'engrais en agriculture, tous ces phénomènes sont mis en évidence par les analyses écologiques & mettent en cause des procédures de production qui recourent aux techniques les plus avancées.

A partir de la fin du 20^{ème} siècle, une dissociation est apparue entre innovation technique & progrès sociétal. Le mythe du progrès par la technologie est toujours bien vivant, mais l'idée s'impose que ce lien n'est pas automatique & que toute innovation technologique doit faire ses preuves d'innocuité sur le plan de la santé & sur le plan des conséquences environnementales avant d'être qualifiée de progrès. On entre donc dans une ère de rapport critique à la science & au concept de progrès lui-même. U. Beck parle de cette attitude en termes de «modernisation réflexive», qui caractérise notre société & son rapport particulier au risque technologique.

3. UN NOUVEAU RAPPORT AU POLITIQUE

Dans le domaine du politique, l'écologie modifie profondément le rapport à l'espace & le rapport au temps. Les phénomènes écologiques prennent peu en compte les frontières nationales. Dans des domaines tels que la qualité des eaux, des fleuves, les nuages radioactifs, ou l'effet de serre, le territoire national constitue une référence peu pertinente. En fait, le territoire de référence est tributaire du phénomène étudié : par exemple, les bassins fluviaux déterminent les relations aux eaux de surface. Plus fondamentalement, cependant, l'unité de référence est bien l'écosystème Terre, de telle sorte qu'il a sens à dire que l'écologie induit un principe d'universalité au niveau politique.

Le concept de «monde-village», sans doute également porté par les médias & lié aux interconnexions informatiques, s'impose de manière déterminante lorsque l'on considère les problèmes écologiques. Et ce plan est particulièrement révélateur de dimensions importantes de choix politiques. Il ne fait pas de doute qu'un enjeu fondamental des accords de Kyoto est de faire accepter de fortes contraintes aux politiques nationales afin de préserver un bien-être collectif, international. Signer Kyoto, c'est reconnaître la

nécessité d'une action collective, & accepter de participer à un effort collectif qui vise le niveau de l'«écosystème Terre». Refuser de signer le protocole de Kyoto, revient à refuser de prendre en compte les contraintes qui servent le profit de tous. Cela revient à affirmer que le seul but de la politique est de pourvoir aux intérêts particuliers d'une Nation, quelles qu'en soient les conséquences pour le reste du monde. La perte de crédibilité intellectuelle & éthique des instances qui refusent le protocole de Kyoto est liée précisément à cette dimension d'universalité portée par la problématique écologique.

L'écologie scientifique modifie également le rapport à l'échelle du temps à prendre en compte pour la gestion de la vie publique. Les écosystèmes connaissent des évolutions lentes, au regard de l'action humaine, & difficilement réversibles. En écologie, on travaille donc essentiellement sur un long terme, alors même que, dans nos sociétés démocratiques, les échéances électorales tendent à renforcer les problématiques qui portent sur un court terme. Le principe de responsabilité (voir encadré 1), proposé par Hans Jonas, inclut la préoccupation des générations futures comme critère essentiel de toute action actuelle. L'originalité de ce principe revient à modifier profondément l'échelle temporelle à prendre en compte dans l'analyse d'une action politique. Et, à certains égards, le principe de précaution (voir également encadré), qui a fait son apparition à la fin des années 1980, peut être considéré comme lié à la mise en œuvre pratique du principe de responsabilité en situation d'incertitude. L'écologie met l'accent sur le long terme, & l'analyse des conséquences est souvent problématique. D'où la nécessité d'un principe qui facilite la prise de décision en situation d'incertitude.

Cette double dimension spatiale & temporelle spécifique correspond à l'inscription dans le champ du politique du nouveau rapport à une nature finie, y compris dans des dimensions esthétiques & symboliques; elle correspond également à la prise en compte de cette «modernisation réflexive» liée à un rapport critique vis-à-vis de l'innovation technologique.

Pour en savoir plus :

Drouin, J.-M., 1994, *L'Écologie & son histoire*, Flammarion, Paris.

Feltz, B., 2003, *La Science & le vivant*, De Boeck, Bruxelles.

Ferry, L., 1992, *Le Nouvel Ordre écologique*, Grasset, Paris.

Jonas, H., 1995, *Principe Responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, Cerf, Paris (1^{ère} éd. 1979).

Kourilsky, Ph. & Viney, G., *Le Principe de précaution. Rapport au Premier Ministre*, Odile Jacob, Paris.

Larrère, C. & Larrère, R., 1997, *Du bon usage de la nature*, Alto Aubier, Paris.

Ost, F., 1996, *La Nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, La Découverte, Paris.